

France Assos Santé marche sur la tête

La première vice-présidente de France Assos Santé est heureuse... elle a travaillé avec Agnès Buzyn et d'autres à la recertification des professionnels de santé... Ce 3 décembre 2023, elle s'exprimait sur la chaîne « Public Sénat » En voici quelques extraits :

« Tous les professionnels de santé, médecins, infirmières, kinés, devront recertifier, revalider leurs compétences, tous les six ans. Neuf ans pour les anciens. Il y a les compétences cliniques et techniques, la formation continue, le développement professionnel continu. Qu'est qu'ils font pour améliorer la qualité ? ... Qu'est-ce qu'ils font pour être mieux dans leur santé, eux-mêmes »

On marche sur la tête !

Où était France Assos Santé quand les médecins manquaient de masques et de tout, face au #COVID19 ? Vous avez le culot d'obliger les professionnels de santé à mettre en avant ce qu'ils font pour leur propre bien être et vous n'avez rien dit quand ils ont été mis en danger. Tartuffes que vous êtes ... Sans doute trouvez-vous qu'il y a trop de médecins, d'infirmières, de kinés, et donc, comme ils ont du temps, vous leur chargez un peu plus la barque... Vous leur rajoutez des obligations et naturellement quand les professionnels de santé demandent à être justement rémunérés c'est toujours trop.

Nous vous connaissons France Assos Santé « Yakalesobliger » est votre mantra. Ce sera sans nous ! L'UFML-S prône la formation continue des médecins, mais s'oppose à tout processus de certification à 26€50 l'acte et sous pénurie de professionnels de santé !

Comment osez-vous, imaginer un instant, demander à des médecins qui ne trouvent pas de remplaçants et qui ne peuvent faire face à un afflux continu de patients malgré des semaines de 55 h de rentrer tous les 6 ans dans un processus de certification ?!!

La profession médicale n'a que trop payé les décisions politiques successives. Le « inscrivez-vous dans cette action et... pour le reste on verra plus tard » ça ne marche plus !

L'UFML-S vous dit : d'abord les augmentations tarifaires, les tarifs et la multiplication des installations de médecins ! Il sera alors temps, ensuite, éventuellement, et ensemble, de parler de processus de recertification. Nous définirons alors les contreparties. Hors de questions que les médecins ne tirent pas bénéfices de celles-ci.

Nous nous opposons au processus actuel, à savoir une recertification pendant la crise, sanctionnant, et sans bénéfice pour les médecins.

Dr Jérôme Marty. Président de l'UFML-S

Relation presse

Laurent Payet / Sagda Draz /
Langage et Projets Conseils
Mail : Laurent@lp-conseils.com
Téléphone : 01 53 26 42 10
Mobile : 06 89 95 48 87

Membres du bureau UFMLS

• Dr Jérôme Marty
Président
Médecin Généraliste
Mail :
president@ufml-syndicat.fr
téléphone : 06 45 63 71 11

• Dr Guillaume Dewevre
Secrétaire Général
Médecin Généraliste

• Dr Valérie Briole
Vice-Présidente et Présidente
de l'URPS Médecins IDF
Rhumatologue

• Dr Lamia Slitine
Trésorière
Rhumatologue

• Dr David Schapiro
Vice-président
Ophtalmologiste

• Dr Jacqueline Goltman
Vice-présidente et secrétaire
Générale adjointe
Psychiatre

• Dr Paule-Annick Ben
Kemoun
Vice-présidente
Ophtalmologiste

• Dr Emmanuel Zenou
Vice-président
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Emmanuel Zenou
Vice-président
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Maxime Balois
Vice-président
Médecin Généraliste

• Dr Thierry Vermeersch
Vice-président
Médecin Généraliste

• Dr Philippe Pizzuti
Vice-président
Rhumatologue

Pour mieux connaître France Assos Santé :

France Asso Santé condamne l'action tarifaire et affirme que les médecins ont vu leurs actes augmenter de façon plus importante que la plupart des salariés et qu'ils ont obtenu des augmentations nombreuses et sans contrepartie avec le règlement arbitral :

https://www.france-assos-sante.org/bon_mauvais_point/payer-plus-pour-etre-soigne-apres-les-difficultes-dacces-aux-soins-territorial-les-facturations-abusives-des-medecins-la-double-peine-pour-les-usagers/

France Asso Santé appelle à l'obligation d'installation des médecins dans les déserts

<https://www.lequotidiendumedecin.fr/sante-societe/politique-de-sante/france-assos-sante-appelle-lobligation-dinstallation-dans-les-deserts-medicaux>

France Asso Santé :

▪ prône le conventionnement sélectif :

« Il faudrait réserver le conventionnement aux médecins qui n'iront pas s'installer en zones surdotées ».

▪ prône un forfait global donné à l'équipe soignante suivant le patient : médecins, IPA ... ▪ veut supprimer les compléments d'honoraires (supprimer le secteur 2)

https://www.lequotidiendumedecin.fr/liberal/installation/fin-de-la-liberte-dinstallation-forfaits-et-100-secu-la-grande-offensive-des-associations-de?check_logged_in=1

Relation presse

Laurent Payet / Sagda Draz /
Langage et Projets Conseils
Mail : Laurent@lp-conseils.com
Téléphone : 01 53 26 42 10
Mobile : 06 89 95 48 87

Membres du bureau UFMLS

• Dr Jérôme Marty
Président
Médecin Généraliste
Mail :
president@ufml-syndicat.fr
téléphone : 06 45 63 71 11

• Dr Guillaume Dewevre
Secrétaire Général
Médecin Généraliste

• Dr Valérie Briole
Vice-Présidente et Présidente
de l'URPS Médecins IDF
Rhumatologue

• Dr Lamia Slitine
Trésorière
Rhumatologue

• Dr David Schapiro
Vice-président
Ophtalmologiste

• Dr Jacqueline Goltman
Vice-présidente et secrétaire
Générale adjointe
Psychiatre

• Dr Paule-Annick Ben
Kemoun
Vice-présidente
Ophtalmologiste

• Dr Emmanuel Zenou
Vice-président
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Emmanuel Zenou
Vice-président
ORL et chirurgien cervicofacial

• Dr Maxime Balois
Vice-président
Médecin Généraliste

• Dr Thierry Vermeersch
Vice-président
Médecin Généraliste

• Dr Philippe Pizzuti
Vice-président
Rhumatologue